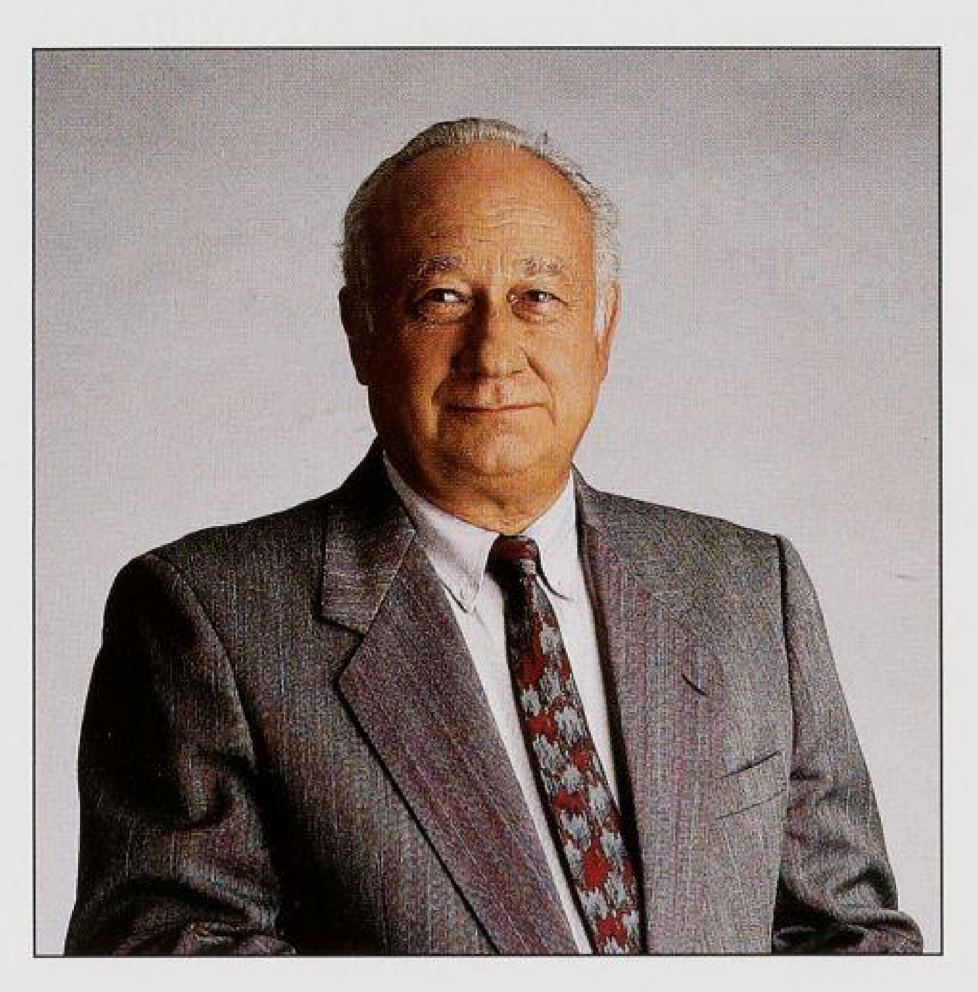
Pour l'Union de l'Opposition et la Défense du Monde Rural

* * * * *



Pierre-Claude LAVIALE

Avocat

Président de la Commission des Finances du Conseil Régional et de la Commission de l'Equipement du Conseil Général

Vice-Président de l'Union Départementale des Maires

CANDIDAT

aux Elections Législatives de Mars 1993

Electrices, Electeurs, Chers Amis,

Vous me connaissez et vous savez que j'ai toujours eu le souci de défendre les intérêts de la population représentée.

Mon objectif, en me présentant à vos suffrages, est d'agir pour la défense des zones rurales fragiles dont fait partie la troisième circonscription.

Nos Régions qui se dépeuplent doivent prioritairement bénéficier de toutes les mesures prises pour :

- Alléger la Fiscalité et les Cotisations Sociales, aider l'Agriculture, l'Industrie, le Commerce, l'Artisanat, les Services et le Tourisme.
- Soutenir l'Education, l'Apprentissage et la Formation, encourager la Vie Associative, Culturelle, Sportive et Socio-Professionnelle.
- Améliorer la situation de la Famille, de l'Enfance, de l'Adolescence, des Handicapés et des Personnes Agées.
- Favoriser le Logement et la Restauration du cadre de vie.
- Revaloriser les Retraites avec un minimum de 70 % du SMIC.

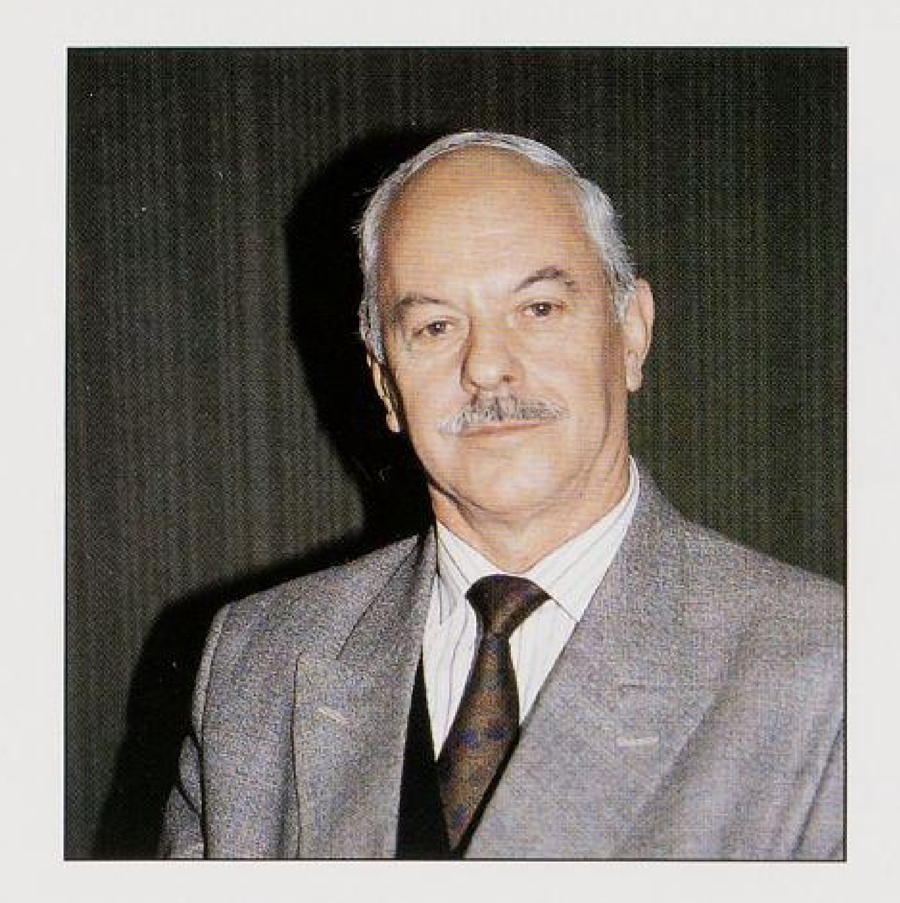
Il est nécessaire de réduire les dotations financières de l'Etat aux grandes villes pour augmenter celles des communes rurales, plus vulnérables, afin de limiter les impôts locaux.

Il ne peut y avoir de milieu rural sans les services publics.
Ils sont indispensables et essentiels pour la sécurité et la vie quotidienne.

Cette revitalisation est primordiale. **Il est vital de préserver l'Emploi** dans ces Régions où le seuil de désertification est atteint. L'expérience montre qu'il convient d'éviter l'extension des zones urbaines car cela n'apporte rien de positif au niveau de l'Emploi et génère des tensions sociales difficilement maîtrisables.
Les usages doivent être maintenus ainsi que les traditions dans le respect de l'équilibre de la nature.

Je suis persuadé que la défense des intérêts de notre région au niveau national ne peut être véritablement effectuée que par un représentant de la nouvelle majorité, profondément attaché à la circonscription et au courant des problèmes ruraux.

Pour ma part, je suis un Périgourdin qui sera présent au Parlement et **n'hésitera pas** à faire ressentir au niveau national les besoins qui existent chez ses concitoyens.



Marc ETOURNEAUD

Maire
Président de la Commission des Finances du Budget et de l'Administration du Conseil Général
Administrateur de la Fédération des Chasseurs de la Dordogne

SUPPLEANT

En qualité de Député et avec le concours de Marc ETOURNEAUD, mon suppléant, j'assurerai des permanences régulières au service de tous. A cet effet, des bureaux avec secrétariat fonctionneront à NONTRON et à THIVIERS comme cela existe déjà à RIBERAC et à PERIGUEUX. Des permanences seront tenues régulièrement dans tous les cantons.

Le concours des responsables nationaux de l'ensemble de la future majorité est assuré mais **il est certain que la crédibilité de l'élu et sa liberté d'action seront d'autant plus grandes qu'il aura su se faire élire personnellement.**

C'est dans cet esprit qu'il n'est fait appel, durant la campagne, à aucun intervenant extérieur.

Les électrices et les électeurs aspirent à un changement, souhaitent élire un Député ayant l'expérience de la vie locale et dont ils sont certains qu'il agira pour la défense de leurs intérêts.

La compétence personnelle du futur parlementaire, sa connaissance des problèmes et dossiers locaux sont les meilleures garanties d'une action réelle et soutenue au niveau national.

Tout en participant activement à la vie publique, je refuse d'entrer dans le domaine purement électoraliste et éphémère des attaques politiciennes qui n'ont jamais rien apporté de positif.

Mon action au stade national sera, comme ma campagne, axée sur la défense des zones rurales en difficulté.

Le choix que vous allez exprimer le 21 Mars est essentiel pour notre circonscription.

Les électrices et les électeurs ont diverses sensibilités mais ils veulent éviter de favoriser l'élection de celui qu'ils ne souhaitent pas.

Par un vote irréfléchi au 1er tour, ils risqueraient de favoriser celui dont ils ne veulent à aucun prix.

Le premier tour est donc déterminant. Dès le 21 mars il faut voter utile pour le candidat que l'on estime être le mieux à même de défendre les intérêts de la troisième circonscription.

POUR LA CERTITUDE D'UNE REELLE DEFENSE DU MONDE RURAL

Pierre-Claude LAVIALE
Elu local, Président du Groupe des Conseillers Généraux (UDF, CNI, Non-Inscrits, RPR)
connaît les problèmes individuels et publics

Je compte sur votre soutien
Soyez assurés de mon entier dévouement

Pour **gagner** au 2e tour, il faut voter **LAVIALE** dès le 1er Tour

Imp. de l'Eperon 53 62 41 07